

"L'attention est attirée sur la condition dégénérée des gens des townships de l'intérieur dans ce comté et dans celui de Hastings. Ces gens sont dans la pauvreté, vivant sur des terres improductives, et les enfants sont élevés dans une atmosphère immorale. Le Grand jury a été prié de faire une recommandation comme expression de son opinion sur le sujet. Les jurés, dit-il, connaissent mieux les conditions qu'il ne pourrait les connaître par des témoignages par oui-dire. Si la terre est rocheuse et dénudée ne serait-il pas convenable que le gouvernement transporte ces gens sur des terres plus productives, et remette les terres actuelles à la Commission de Conservation pour la reproduction de forêts. Il n'y a pas de doute que les gens sont dans une condition misérable."

À une conférence subséquente le Grand jury fit son rapport et déclara que la condition des choses dont avait parlé le juge était, jusqu'à un certain point, anormale dans l'histoire du district, que le jury convenait que l'entourage et les conditions de la vie dans les districts éparsément colonisés et improductifs étaient des facteurs qui induisaient à un relâchement moral et étaient regrettables. Il partageait aussi l'opinion du juge que les terres dans le district mentionné n'étaient pas convenables pour supporter d'une manière adéquate une population dans un confort raisonnable, ni capables de faire face aux dépenses municipales nécessaires pour fournir les choses nécessaires à la vie du peuple.

À la suite de ce rapport du Grand jury, le Juge en chef Mulock ajourna la session jusqu'en avril suivant, et demanda au jury de faire un rapport au juge le 25 avril. Dans le rapport alors présenté le Grand jury déclara qu'il n'avait pu faire une inspection du district à cause des mauvais chemins et de l'inclémence du temps, mais il a soumis l'opinion d'un grand nombre de gens qui connaissaient le district et exprimaient l'opinion, comme jury, qu'il devrait y avoir un système modifié d'écoles consolidées, et une meilleure surveillance de police dans les districts.

Les opinions sur les conditions indiquaient une grande diversité de vues, mais, selon le libellé du rapport, indiquaient d'une manière formelle, que des mesures devaient être prises. Les révélations faites dans le rapport par quelques-uns des témoins locaux sont étonnantes, et si le crime social existe au point que l'on prétend, des mesures drastiques devraient être prises de suite pour arrêter le mal. Ayant égard aux leçons enseignées par ces conditions, la première responsabilité d'un gouvernement quelconque et de ses administrateurs est de prévenir de pareilles conditions dans les nouveaux